XVIe ANNEE — N° 5179 — MERCREDI 4 JANVIER 1905

LA CROIX

5 CENTIMES — 84, Grande-Rue 84. — DE ROUBAIX-TOURCOING — 85, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard.)

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

LA JOURNÉE

Tous les journaux du monde consacrent aujourd'hui leurs colonnes à la reddition de Port-Arthur.

Leurs appréciations ne reflètent aucune surprise, mais respirent l'admiration pour les deux peuples en lutte.

×

Le mystère continue à planer autour de la mort de M. Syveton.

Mais chaque jour enlève encore un degré de vraisemblance aux déclarations de Mme Syveton. La question du concierge est particulièrement instructive.

Commencée ce matin, une troisième reconstitution du drame se poursuit ce soir.

×

On assure que le Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur est décidé à remplir tout son devoir vis-à-vis des délateurs, contre lesquels il a reçu une plainte régulière.

×

L'« Officiel » a du ce matin publié la [illegible] de réglementation publique du [illegible] des Congrégations, [illegible] par la loi du 7 juillet 1904, qui, [illegible] entendu, n'est atténuée en rien.

×

Les obsèques du cardinal Langénieux seront célébrées jeudi, à dix heures et demie.

×

Le froid sévit avec intensité et occasionne des accidents. Autour de Paris, la nuit dernière, le thermomètre a marqué — 12°. La neige est tombée à Paris même.

On signale, en France, des froids de — 20 degrés.

×

LA GUERRE. — A bout de forces, réduite à une garnison de 5 000 hommes, les munitions épuisées, les canons usés, l'héroïque forteresse de Port-Arthur a dû céder au nombre et au temps.

La capitulation a été signée, hier soir, aux avant-postes japonais, par les commissaires des deux armées.

Les conditions de cette capitulation ne sont pas encore connues. On dit généralement que le Japon traitera avec générosité la garnison de Port-Arthur.

Avant de capituler, les Russes ont fait sauter les forts et mis le feu à ce qui restait de leurs grands navires.

Quelques contre-torpilleurs encore en bon état se sont échappés de Port-Arthur et se sont réfugiés à Chefou où ils ont aussitôt désarmés.

Les Japonais entrent, aujourd'hui mardi, à Port-Arthur.

×

ETRANGER. — Des dépêches particulières de la frontière du Maroc arrivées à Oran signalent un combat assez vif entre les troupes du pacha de Saidia et 500 cavaliers du prétendant. Un gonmier français et trois de ses camarades auraient été tués.

(Lire la suite et nos dernières informations dans notre deuxième page.)

SALUT!

C'est uniquement un salut que nous voulons donner ici aux héroïques défenseurs de Port-Arthur : un salut à leur endurance et à leur résistance, un salut à leur mépris de la mort, un salut à leur foi et à leur patriotisme.

Les Japonais furent maintes fois raillés d'annoncer des assauts définitifs, qui ne furent que de vaines hécatombes de leurs troupes. C'était un tort : toutes les présomptions humaines s'accordaient à justifier leur confiance dans chacune de leurs tentatives; il ne fallut rien moins que l'héroïsme des assiégés pour les déjouer.

Ils avaient pour eux le nombre, la supériorité de l'armement, l'abondance des vivres, le choix des points où porter le combat; les Russes leur résistèrent, réduits à une petite troupe, chaque jour amoindrie par les souffrances du siège comme par les balles des assiégeants, ne disposant que de minces approvisionnements qu'il fallait ménager, visités par les boulets et les obus jusque dans leurs hôpitaux... Ils résistèrent; à défaut de la victoire par les armes, ils remportèrent la victoire du temps.

Une forteresse assiégée est, en effet, toujours une forteresse conquise, si elle n'est pas secourue de l'extérieur. Ses défenseurs n'ont pour but que d'immobiliser sous ses murailles des masses et des efforts qui pourraient se porter ailleurs. Port-Arthur a immobilisé huit mois 80 000 hommes, dont la feu de la place a terriblement décimé le contingent. Il a fait tout son devoir, il a rendu à la Russie tout le service qu'il pouvait lui rendre; il le lui a rendu au prix de tous les sacrifices qu'un pays attend de ses enfants; son nom a sa place glorieuse dans la galerie historique des sièges illustres.

Parlerai-je de ces combats de géants, où sept fois repoussés de leurs positions, sept fois les défenseurs de Port-Arthur les reprirent à la baïonnette? Parlerai-je de cette mitraille qui balayait les rues, de ces toits qui s'effondraient sous les projectiles, de ces arsenaux qui sautaient sous les obus? Non, nous avons, au jour le jour, assisté à ces scènes de carnage et de désastre. L'héroïsme avec lequel les troupes russes en supportèrent les épreuves nous arracha à chaque heure un cri d'admiration. Aujourd'hui, à l'heure suprême, à celle de la reddition faute d'hommes, faute de munitions, faute d'armes, faute de vivres, nous n'avons qu'à saluer et nous saluons.

Sans doute, les Japonais firent, eux aussi, preuve d'un grand savoir militaire et d'une belle intrépidité. Les assaillants furent à la hauteur des assiégés. Mais l'issue du siège était certaine; ils ne sacrifiaient tant de vies humaines que pour en abréger la durée, et ils y ont échoué, tandis que les Russes n'ont pas la responsabilité de la guerre; ils ne s'y étaient même pas préparés, et enfin ils sont nos amis, ils sont nos alliés; c'est pourquoi nous portons le crêpe de leur deuil, comme la fierté de leur héroïsme.

Ils livrent à l'ennemi, non plus une flotte, il n'y en a plus; non plus une place forte, il n'y en a plus; à peine livrent-ils une garnison ; on pourrait presque dire qu'il n'y en a plus. Ils lui livrent un monceau de ruines, sur lequel respirent encore une poignée de héros, criblés de blessures et mourant de faim.

A ces ruines, salut!

Salut à ces héros!

J. B.

A L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

Lundi, S. Em. le cardinal Richard a reçu, suivant l'usage, le clergé parisien à l'occasion du nouvel an.

M. Marbeau, curé de Saint-Honoré d'Eylau, qui avait été choisi comme le porte-parole de ses confrères, a exprimé avec bonheur les sentiments d'affectueux dévouement qui unissent le clergé de l'archidiocèse à son chef en ces tristes jours. Il a fait allusion au paternel message de Pie X, faisant dire récemment au cardinal qu'il lui « défendait de mourir ».

Le vénéré archevêque a remercié M. Marbeau et le clergé. En présence des difficultés générales de la situation et des difficultés particulières provenant de la nouvelle loi sur les inhumations, il a recommandé l'union, le désintéressement et la force.

Au clergé régulier si cruellement frappé, il a offert ses sympathies d'autant plus grandes qu'il est plus éprouvé. Au clergé séculier, il a offert le beau modèle du curé d'Ars, qui va être béatifié, et au sujet duquel, ancien évêque de Belley, il a pu rappeler des souvenirs personnels.

Puis, chacun a offert au vénéré cardinal ses hommages, et lui a redit comme nous redisons : *Ad multos annos.*

Les obsèques du cardinal Langénieux

Lundi matin, la chapelle de l'archevêché a été transformée en chapelle ardente.

Le corps du cardinal, revêtu des ornements sacerdotaux et coiffé de la mitre, a été exposé à partir de 10 h. 1/2.

Dès ce moment a eu lieu un défilé incessant.

Le corps restera exposé jusqu'au jeudi 5 janvier. — Ce jour-là auront lieu les funérailles dans la cathédrale de Reims.

Elles seront présidées par S. Em. le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux.

La messe sera dite par Mgr Deramecourt, évêque de Soissons.

Mgr Latty, évêque de Chalons, montera probablement en chaire pour prendre la parole.

Les scellés ont été apposés, dimanche, à 6 heures du soir, par le juge de paix du 2e canton.

Mgr Ricard devant la 1re Chambre de la Cour d'appel de Bordeaux

Mgr Ricard, évêque d'Angoulême, a comparu devant la 1re Chambre de la Cour d'appel de Bordeaux, jugeant correctionnellement, sous la prévention d'avoir loué une maison lui appartenant à des religieuses sécularisées, qui tenaient une école libre à Segonzac.

En même temps que l'évêque d'Angoulême, étaient poursuivie : la sœur de Segonzac, la directrice de l'école et trois institutrices, anciennes religieuses de la Congrégation de Sainte-Marthe, dont la maison-mère est à Angoulême.

Mgr Ricard s'est présenté devant la Cour en soutane violette et manteau de cérémonie, accompagné par de nombreux membres du clergé. Me Georgeon, du barreau d'Angoulême, a présenté sa défense; Me Bréjon, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Bordeaux, assistait les autres prévenus.

Au cours de l'interrogatoire, Mgr Ricard a soutenu avoir sincèrement sécularisé les religieuses, et, par conséquent avoir bien créé une école libre mais laïque.

Puis, après cette démonstration très claire, il a fait une magnifique déclaration d'une dignité émouvante et d'une force incontestable dans laquelle il a dit que le jour où ces huiles épiscopales entérinées par le Conseil d'Etat lui ont été remises, il a reçu, et de l'Eglise et du gouvernement de son pays, le devoir de donner à son troupeau l'éducation chrétienne. Ce devoir, il l'a accompli et il l'accomplira toujours.

Cette superbe déclaration, très courtoise mais d'une haute élévation, a produit une profonde sensation dans la salle.

Le procureur général a requis ensuite contre Sa Grandeur, demandant une simple amende, sous prétexte que sa bonne foi juridique n'était pas établie.

Me Bréjon et Me Georgeon ont prononcé une magnifique plaidoirie, mettant la cour au défi de suspecter la bonne foi d'un évêque française qui a lui-même signé les documents de sécularisation.

L'arrêt sera rendu le 16 courant.

A la sortie de la Cour, une foule énorme a accueilli l'évêque et ses co-prévenus par de vifs applaudissements et des vivats, et les a salués de : « Vive la liberté! A bas les persécuteurs! »

La place exigée par la reddition de Port-Arthur nous oblige à remettre à demain l'article de M. GEORGES GOYAU, sur les « Missions catholiques françaises ».

LA REDDITION DE PORT-ARTHUR

Après un siège de près de sept mois, après avoir perdu 25 000 de ses défenseurs et quand il ne restait plus que 4 ou 5 000 hommes à peu près valides;

LE GÉNÉRAL STŒSSEL

Quand les munitions manquèrent, quand les canons furent usés.....

Port-Arthur s'est rendu.

Et les Japonais s'honorent en accordant, sur l'ordre de leur empereur, les honneurs de la guerre aux derniers défenseurs de la place.

Le siège de Port-Arthur — nous l'avons dit souvent, et il faut le répéter une fois encore — le siège de Port-Arthur comptera dans l'histoire parmi les plus fameux; et cela autant à cause de l'héroïsme et de la ténacité de ses défenseurs que de la vaillance et du mépris de la mort des assaillants.

Pour les deux nations, le siège de Port-Arthur restera glorieux.

La nouvelle n'a pas surpris l'Europe. Depuis plusieurs jours on s'attendait à la recevoir. Et quand nous avons appris la prise du fort d'Erlung, nous avons dit: c'est une des clés de Port-Arthur.

D'autre part, tous ces temps derniers l'opinion générale prévoyait que, puisqu'il était impossible de secourir la place assiégée ni par le front de terre ni par mer, sa résistance touchait aux limites extrêmes.

Avant de céder, les Russes ont fait sauter les forts qu'ils ne pouvaient plus défendre et brûler ce qui restait de la flotte déjà presque tout entière ensevelie sous les flots.

Les Japonais ont le droit d'être très fiers de leur victoire. Elle leur coûte très cher.

Ils y ont prodigué le sang des meilleures et des plus intrépides de leurs troupes.

Et la détermination héroïque de Stœssel de rendre la place au lieu de s'ensevelir sous ses ruines leur épargne peut-être le renouvellement des excès dont ils se rendirent coupables en 1894.

Il faut louer Stœssel de s'être incliné devant l'inévitable.

Que pouvait-il de plus avec les 5 000 hommes qui lui restaient, avec les 15 000 malades ou blessés qui râlaient dans les hôpitaux?

Que pouvait-il de plus au milieu d'une population que sa résistance acharnée aurait exposée aux dernières fureurs d'un assaut?

C'est bien le cas ou jamais de saluer les vaincus et de leur crier de tout cœur : *Gloria, gloria victis!*

Maintenant, voici les détails auxquels a droit le légitime curiosité du lecteur :

La lettre de Stœssel à Nogi

Le 1er janvier, à 5 heures du soir, un parlementaire russe s'est présenté aux avant-postes japonais et a remis cette lettre qui arrive à 9 heures aux mains du général Nogi :

A en juger par l'état général de toute la ligne des positions hostiles que vous occupez, je trouve que toute résistance à Port-Arthur devient inutile, et, dans le but d'empêcher un sacrifice inutile de vies humaines, je propose d'ouvrir des négociations pour la capitulation.

Dans le cas où vous consentiriez à cela, vous voudrez bien nommer des commissaires pour discuter l'ordre et les conditions de la capitulation, et aussi pour indiquer un endroit où ces commissaires iront rencontrer des commissaires analogues nommés par moi.

Je saisis cette occasion pour transmettre à Votre Excellence l'assurance de mon respect. STŒSSEL.

La réponse de Nogi

Dès l'aube, hier matin, 2 janvier, le général Nogi faisait porter à Stœssel cette réponse :

J'ai l'honneur de répondre à votre communication d'entrer en négociations au sujet des conditions et de l'ordre de la capitulation. J'ai nommé comme commissaire le major-général Ijichi, chef de l'état-major de notre armée. Il sera accompagné de quelques officiers d'état-major et de fonctionnaires civils. Ils rencontreront vos commissaires, le 2 janvier, à midi, à Sushiying. Les commissaires des deux parties auront le pouvoir de signer une convention de capitulation sans en attendre la ratification, et de donner à cette convention un effet immédiat. L'autorisation pour de pareils pleins pouvoirs sera signée par l'officier du rang le plus élevé des deux parties au négociations, et les autorisations seront échangées par les commissaires respectifs.

Je profite de cette occasion pour transmettre à Votre Excellence l'assurance de mon respect. NOGI.

Un ordre du mikado

Dans la journée d'hier 2 janvier, le maréchal Yamagata envoyait, sur l'ordre du mikado, ce télégramme au général Nogi :

Lorsque j'ai respectueusement fait connaître à Sa Majesté la proposition du général Stœssel de capituler, Sa Majesté a bien voulu déclarer que le général Stœssel a rendu, au milieu de difficultés, de louables services à son pays. Sa Majesté désire qu'on lui rende les honneurs militaires.

Les conditions

Les conditions de la capitulation ne sont pas encore bien connues.

On affirme à Tokio que la garnison russe sera traitée avec honneur et générosité.

On croit que le troupe sera autorisée à quitter Port-Arthur avec armes et bagages et drapeaux déployés.

Les officiers seront autorisés à rentrer en Russie sur parole de ne plus servir pendant la durée de la guerre.

DÉGATS CAUSÉS A PORT-ARTHUR PAR LES PROJECTILES JAPONAIS

Les malades et les blessés resteront à hôpitaux et y seront bien soignés.

Stœssel et les officiers supérieurs seront probablement transportés par un navire de guerre japonais jusqu'à un port neutre.

Les troupes avant de partir conserveront leurs baïonnettes, leurs revolvers et ne remettront que le fusil.

« Banzaï! Banzaï! » à Tokio

La nouvelle de la capitulation de Port-Arthur a provoqué à Tokio un très légitime enthousiasme. De toutes parts, dans les rues, éclataient les cris : *Banzaï! Banzaï!* c'est-à-dire : « Victoire! victoire! »

On a'y arrachait les journaux, puis on courait aux « pétards » et aux fusées qui pendant toute la journée ont éclaté non seulement à Tokio, mais dans les cités voisines. Puis des cortèges précédés de musiques se formèrent et défilèrent à travers les rues et les places publiques. Dans la soirée, des milliers de lanternes de papier avec le mot : « Banzaï! » sillonnèrent la ville. Chaque Japonais avait sa lanterne à la main. Et comme c'était la suite des fêtes du Jour de l'An, l'animation s'en trouvait augmentée.

A Saint-Pétersbourg

On a connu, hier matin, d'assez bonne heure, à Saint-Pétersbourg, par une dépêche de Londres, la nouvelle de la capitulation de Port-Arthur. Elle ne fut répandue d'abord que dans le monde officiel où elle ne causa pas une vive émotion. On s'y attendait depuis plusieurs jours. On connaissait la situation vraie de Port-Arthur ; on s'étonnait de sa résistance prolongée.

La population ne fut informée que dans l'après-midi. La ville est toute couverte d'une épaisse couche de neige, et on y prépare les fêtes de la Noël russe. La foule

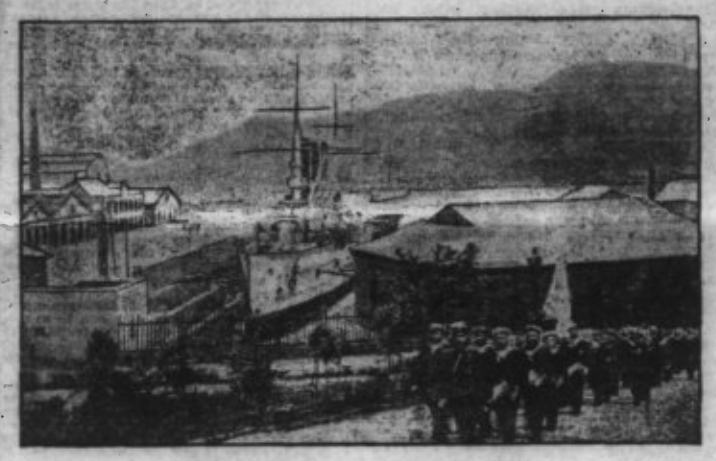

PORT-ARTHUR — COIN DU PORT

FEUILLETON DU 4 JANVIER 1905 — 8 —

LE PAIN DE CHEZ NOUS

Ensuite, Jeannette fut requise de conter « un conté dé Bernard moun onncié » — un conte de Bernard mon oncle, et, d'un air mystérieux et solennel, commença la fameuse histoire du *Diable sur le Poirier* comme quoi Béelzébuth, ayant voulu dérober des poires, fut joué par saint Pierre et saint Jean qui, faisant sur la terre leur périodique voyage — le retinrent prisonnier sur son arbre où il resta douze jours et douze nuits, accroché par les cornes.

— Le poirier existe encore, assurait Jeannette, on peut le voir dans le jardin du « Rey »; même il n'est pas très prudent de s'aventurer dessous à minuit, car les « brouichoe » — sorcières — y viennent danser le sabbat sur des manches à balais.

A ce mot de « brouichos », les jeunes avaient secoué la tête d'un air incrédule; on n'y croyait plus depuis longtemps, mais c'était joli tout de même dans les contes, et Jeannette obtint, comme toujours, un superbe succès.

Vers 9 h. 1/2, Mariette entra dans la grange, tenant un énorme plat des deux mains; le moment du souper était venu. Bien vite, abandonnant la besogne assez avancée déjà, on s'assit en rond autour des haricots traditionnels, et chacun, tirant de sa poche une petite cuillère d'étain, se mit à la plonger à même dans la sauce.

Les langues ne chômaient point pour cela. Oh! non! et quand, à la gourde remplie de piquette chacun eut bu à la « régalade », sans approcher ses lèvres du bord, on commença de conter les nouvelles du pays, les baptêmes de la dernière quinzaine, les noces du printemps prochain; on rappela, en se signant, le souvenir de ceux qui avaient assisté aux veillées de l'hiver précédent et qui, à cette heure, dormaient leur dernier sommeil sous les croix du cimetière : Henri de Faverolles, Louis del Rey et Jean-Pierre de Bariat, qu'on avait porté en terre huit jours avant « Notre-Dame de septembre », et dont la fille, Jean-Marie, s'était fait caissier :

— Sait-on de quel côté il est allé? interroges une vieille.

— On ne sait pas, répondit la petite Marienne, une cousine de Jean-Marie. Annette n'a pas eu de nouvelles depuis la Toussaint. Il était aux « Pays-Bas » (1) à ce moment et il disait que les affaires marchaient.

— Il fera peut-être fortune et reviendra s'établir après au pays, observa Françon.

— A son goût! dit Jeannette. Il pourra choisir entre toutes les filles du village, la mienne exceptée. Je ne voudrais ni de lui ni de son argent à la maison!

C'était annoncer solennellement la rupture des accordailles. Il y eut un moment de silence pendant lequel on n'entendit plus que le bruit des cuillères sur le grès.

Au coin de la grange, Mariette, montée sur une échelle, remettait de l'huile dans un quinquet.

Bientôt, tout le monde reprit l'ouvrage et, les premières feuilles de maïs arrachées, au milieu d'un bruit de paille froissée, un vieux à la voix chevrotante entonna le chant national des Pyrénées, ce chant de montagnards et de bergers qui, connu à peu près dans toute la France, ne résonne bien que sur les lèvres de nos paysans :

Aquéros mountagnos
Qué ta naoutes soun....

Ces montagnes, qui sont si hautes, m'empêchent de voir mes amours.

Et tous, jeunes gens et vieillards, garçons et filles, voix rudes et grêles, reprirent en chœur :

Toa chant, aa la chante paa pour moi, chante-la pour ma mie!

Le vieux continua :

Elles s'abaisseront, ces montagnes, et mon amour s'approchera de moi!

Et tous répétèrent, arrochant en cadence les feuilles dorées du maïs :

Toa chant, aa la chante paa pour moi, chante-la pour ma mie!

Et, du fond de ces rudes poitrines, elle s'envolait toute vibrante et empreinte d'une pénétrante poésie, le vieille chanson naïve! elle s'envolait bien au delà des murs de cette grange et peut-être allait-elle, portée par les brises fraîches des montagnes, barcer sur la terre étrangère la rêve triste de l'exilé.

« Ces montagnes, qui sont si hautes, m'empêchent de voir mes amours! » chantait Mariette, assise un peu à l'écart sur un escabeau. La pâle lumière de la lanterne éclairait doucement sa belle figure de paysanne, depuis trois mois bien moins fraîche et rieuse, mais toujours très accorte et très douce; elle chantait avec une expression singulière, et Joseph de Mirou, son voisin, cessant d'effeuiller son épi, se prit à le regarder d'un air très sombre. Tout à coup, il lui dit à mi-voix :

— Pourquoi est-il si long, ton chagrin, Mariette?

Elle eut un soubresaut et, très blessée dans sa fierté, relève la tête d'un mouvement brusque :

— T'ai-je parlé de mon chagrin, Joseph de Mirou? dit-elle, et qui t'a donné le droit de me regarder en face?

Il ne répondit pas; seulement, sa main qui effeuillait les maïs se mit à trembler et plusieurs fois il fit le mouvement de se lever pour changer de place. Cependant, il ne bougea pas et, quand il n'eut plus d'ouvrage, sans songer à retourner en chercher, il reprit un à un ses épis effeuillés et commença machinalement à les égrener dans ses doigts.

Du coin de la grange, la vieille Françon le regardait; tout à coup, poussant le coude de sa voisine Marianne, elle lui dit :

— Voilà Joseph de Mirou qui oublie l'ouvrage parce que Mariette effeuille à côté de lui!

Et les deux vieilles, plissant leurs lèvres blanches, se mirent à rire, d'un air fatigué, leur pauvre petit rire sans dents.

Et, dans la grange chaude, encore une fois résonna le refrain de l'hymne montagnard :

« Ton chant, ne le chante pas pour moi! chante-le pour ma mie! »

Mariette, cependant, honteuse d'avoir traité un de ces hôtes d'une façon trop rude, essayait, par devoir d'hospitalité, de trouver une phrase aimable à lui dire. A la fin, prenant son parti :

— C'est toujours pour carnaval, ta noce Joseph!

Il lui répondit d'une voix brève :

— Ni au carnaval, ni plus tard! Je ne me marierai jamais!

Elle le regarda, étonnée. Les yeux baissés sur son épi, il continuait à l'égrener d'une main fiévreuse. Elle comprit qu'il avait une peine et répliqua, très douce :

— Rose Margeret est une brave et belle fille. Pourquoi ne te marieras-tu pas, Joseph?

— Parce que je n'aime pas Rose, ni — il hésita — ni aucune autre. Je me marierais par rapport à ma mère qui désire avoir une bru pour lui aider à faire le travail de la maison; mais c'est fini. Je partirai pour la plaine et on prendra une servante chez nous!

— Tu ne partiras pas pour la plaine, Joseph, ta mère en mourrait de chagrin. Tu es le seul fils qui lui reste..... ton père est mort il y a deux ans.

Comme elle tremblait, le pauvre fille, en recommençant auprès d'un autre, d'un indifférent, le même triste plaidoyer qui, trois mois plus tôt, était resté impuissant pour vaincre l'entêtement orgueilleux de son fiancé!

— Mariette, reprit Joseph, je ne peux plus durer au hameau depuis quelque temps!

— Pourquoi? Trouves-tu le travail trop dur?

— Tu sais bien que je ne suis pas un fainéant et que j'ai toujours aimé la montagne. Il me faudrait peu de chose pour y être heureux; mais le bon Dieu ne me donne pas ce qu'il donne à tous les autres; j'aime mieux m'en aller loin que me ronger ici.

Elle lui répondit simplement :

— Il faut prendre la vie comme elle est : il y a du chagrin pour tout le monde! Ta mère doit avoir de la peine de te voir comme ça?

— Qu'est-ce que j'y peux? Ce n'est pas ma faute si je souffre!

Il avait fini d'égrener son épi et restait là, sans rien faire, à regarder Mariette qui, elle non plus, n'allait guère vite en besogne! Qu'elle était donc gentille, sous la lumière très douce de la vieille lampe qui lui dorait ses cheveux bruns à travers la coiffe légère!... Quel air de tristesse elle avait en lui disant de ne pas partir comme *il* était parti! car, sûrement, elle ne pensait qu'à lui sans se douter qu'un autre pourrait l'aimer autant..... bien davantage peut-être!....

Et, soudain, la jeune fille rencontra ce regard ému fixé sur elle, ce regard auquel nulle femme ne saurait se méprendre..... Alors, toute saisie et prise d'une grande pitié pour celui qui souffrait à cause d'elle, au moment où toutes les paysannes, la veillée finie, s'enveloppaient dans leurs capes pour se retirer, elle lui tendit la main disant :

— Je suis ton amie, Joseph, ton amie sincère. Ne me demande pas autre chose..... jamais!

(*A suivre.*) MARGUERITE D'ESCOLA.

(*Droits de traduction et de reproduction réservés.*)

(1) Plaine languedocienne.

Le Franc-Maçon, voilà l'ennemi!

Discours prononcé à Lille

par S. G. Mgr DELAMAIRE, évêque de Périgueux

Une brochure de 64 pages. Prix : l'unité, 0 fr. 25; port, 0 fr. 05.

Remises sur les quantités : 10 exemplaires seul laissés à 1 fr. 25; 50 ex., 6 fr.; 100 ex., 10 fr.; 1 000 ex., 60 fr. Port en sus. (Un colis de 3 kilos contient 60 exemplaires; 5 kilos, 100 ex., 10 kilos, 200 ex.).

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIe